

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VAUDREUIL-SOULANGE
MUNICIPALITÉ DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC**

Séance extraordinaire du 16 janvier 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, tenue au Centre communautaire situé au 128, rue des Rigolets à Vaudreuil-sur-le-Lac, le **16 janvier 2023, à 18h00**, et y sont présents, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Mario Tremblay.

Étaient présents : Madame la conseillère Martine André ainsi que, Messieurs Gilles Massey et Jacques Ostiguy.

Étaient absents : Mesdames les conseillères Mei-Lin Yee, Liliane Besner
Messieurs les conseillers David Yee

Assiste également à la séance, Mme Elizabeth Wainwright, coordonnatrice des communications, des loisirs et de la culture et en visioconférence Mme Josée Gauthier, contrôleur financier.

Le maire, Mario Tremblay, déclare la séance ouverte à 18 h 05.

2023-01-017

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire, Mario Tremblay, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 16 janvier 2023.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Madame la conseillère Martine André
Appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Massey

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 janvier 2023
suivant :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. NOMINATION D'UNE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE SÉANCE**
- 4. EMBAUCHE D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM**
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADMINISTRATION

2023-01-018

3. NOMINATION D'UNE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE le directeur générale et greffier-trésorier par intérim, M. René Tousignant, a quitté ses fonctions;

CONSIDÉRANT QUE Mme Elizabeth Wainwright occupe le poste de coordonnatrice des communications, des loisirs et de la culture au sein de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy
Appuyé par Madame la conseillère Martine André
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QU'EN l'absence de direction générale et greffier-trésorier par intérim, Mme Elizabeth Wainwright agisse à titre de greffière-trésorière de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VAUDREUIL-SOULANGE
MUNICIPALITÉ DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

2023-01-019

4. EMBAUCHE D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE
PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE le directeur générale et greffier-trésorier par intérim m. René Tousignant a quitté ses fonctions et que par conséquent l'ensemble de ces accès lui soient retirés;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de nommé une direction générale par intérim le temps du processus d'embauche;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy
Appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Massey
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE Mme Josée Gauthier soit et est engagé à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim aux conditions prévues à l'entente négociée entre la municipalité et Mme Gauthier, soit au taux de 80\$/heures plus les taxes applicables ainsi que les frais de déplacement s'il y a lieu et ce à partir de ce jour et pour un montant maximal de 24 000\$ taxes nettes.

QUE Mme Josée Gauthier soit autorisée à signer tous les documents officiels de la municipalité ainsi que les effets bancaires. Elle pourra exécuter sur demande, tout autre service professionnel requis dans le cadre de son travail.

QUE Mme Josée Gauthier détiendra un code d'accès au service offert par Desjardins « Accès D Affaires ».

QUE Mme Josée Gauthier détiendra un code d'accès « ClicSécur » ainsi que les autorisations d'accès au service PGAMR de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac sur le site de Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUE Mme Josée Gauthier aura la responsabilité de l'accès à l'information, conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1).

QUE Mme Josée Gauthier soit désignée comme coordonnateur municipale de la sécurité civile.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-01-020

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18h20 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé Madame la conseillère Martine André
Appuyé par Gilles
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance extraordinaire du 16 janvier 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Greffière-trésorière de la séance

Le maire

Elizabeth WainWright

Mario Tremblay

Je, Mario Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*